

elle a son Excellen³.

Mon Cousin. J'ay toujours de Plein a vous escripte Incoars que
j'ouste a Vostre Responce a deux Resposes dits. L'un Recu par moy
Cousin Mons^r de Labal. L'autre du Roy. D'adant m'a esle le
Lendres de quoy arons ce en ce lieu. La premiere m'a fait capable
de la Justice occasion qui vous a me de Responde a la Prescriptioy mise
sur vous par le Roy d'Espagne. Jus Enfant par Jours dez artions du
Pastor, qui fait fuger les hommes Insolentes, et plaines d'ambitioy qu'il
est Vostre nourme de la Reputatioy de l'honneur et du sang de Vostre parons de
plus speciale structure. L'autre m'importe principalement a l'agrement
auquel Je me suis mis, come il se doit par effect pour contribuer a
devoir l'armee que Je suis tenu conduire aux pays bas. A quoy Je donne tel

ordres que J'espere pour commencer marcher droit a Cambrai, et les secours que les
 Estats ont qui ont fait les Amonts au Contracte. Et quant a ce que
 concernent les Amonts les Estats qu'ils et les Droumes contractants J'ay
 vous diray que la Royne ma Mère doit estre Jey L'Amay qui ont droit de l'Estre
 L'Amont laquelle J'espere obtenir les Amonts du secours que Le Roy Monsieur
 et si elle me doit de partir, dont Je vous donneray au si to se d'Amont, faisant
 Avantmoy et pendant la Louer des Estangiers, dont J'entens conditionner
 partir de moy armee, afin de ne perdre point le temps. Et que Je vous
 par moy Cousin futur entendra au si se les Estats, et que Je n'ay
 voulu manquer a ce que J'ay promis, pour tant plus leur et s'ingner
 l'affection que Je leur porte, avecq laquelle J'ay pleuré tous les Amonts qu'il
 a pleu a Dieu me mectre en May, et ma propre vie et leur Conservation,
 augmentation, et liberte, et quallement des villes, priees, et communaultez
 qui se sont mis et Jectés entre ces bras. Mais qu'est ce que J'ay
 finy cognoistre tellement que ce leur sera a Mourir contentement. Et sans
 dire ce que au si que de leur part J'ay soust despois a faire et a que
 J'ay soust tenu, afin qu'il y en ait sur temps nous qui nous desirons par
 l'Amont de nos forces l'Espere de nos entendants. Et voulant oublier
 a vous dire qu'après beaucoup de longueur et de peine par lesquelles J'ay est
 Estonné plus long temps que Je n'ay est Espere, J'ay en ce ce que J'ay
 Excuter de la PAIX, si vous tenez que ne se peut de Mirable, de
 Roy de Navarre, moy frere, moy Cousin Monsieur le Duc de Savoie
 et de l'Espere et de l'Espere a la Mantourne, dont de leur part et de la Manteur,
 J'ay est de vous outre cela si bonnet a Navarre, qu'il ne s'y doit estre
 que l'Espere J'ay, que Je me suis promis, dont vous ne desirons, et
 Je n'ay l'Espere nous de plaisir que moins s'ent. Et pour fin de la part
 vous l'Amontouray la continuation de l'affection que vous n'ayez par vous
 Affection nous J'ay avoir a ce qui ont concerné, spécialement a ce que l'Espere
 nos affaires communes, dont paravoument et excutioy desquelles
 J'ay pleuré J'ay nos promis les ce que dépendra de ma qui J'ay est
 autout, sans manquer si aucun point a ce que les occasions qui s'y
 outout. Et adis particulier moy Cousin, proutz est de a Navarre
 que vous ne forcez jamais est et foudament d'antier plus stable, et
 laquelle les Affection vous soient plus promptoy produitz que de la Manteur.
 Sur ce Je vous prie, Je suppliey le Créateur qui vous donne.

Moy Cousin et J'ay longue et heureuse vie. A Debourg le
 24 Jour de May 1581.

Je suis Vostre
 Loy Cousin
 Monsieur le Prince de Orange.
 Le Roy Cousin Signeur
 de France.